Canadian Association of Swine Veterinarians
Association Canadienne des Vétérinaires Porcins

195, rue St. David sud
2e étage
Fergus (ON) N1M 2L4
Tél. : (519) 787-4322
susan.tfio@bell.net
www.CASV-ACVP.com

Nº 34 - juin 2026

Entente de zonage sur la peste porcine africaine (PPA) conclue avec le Japon

Le 16 juin, l'honorable Heath MacDonald, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, a annoncé que le Canada avait conclu une entente de zonage sur la peste porcine africaine (PPA) avec le Japon.

Aux termes de cette nouvelle entente, les exportations de porc vers le Japon pourront se poursuivre à partir des zones exemptes de PPA, même si la maladie est présente ailleurs au Canada. Cette disposition est essentielle au maintien des échanges commerciaux avec le Japon, un marché clé pour le porc canadien. En 2025, les exportations canadiennes de porc et de produits du porc vers le Japon se sont élevées à environ 1,8 milliard de dollars, soit 31 % de la valeur totale des exportations.

La mise en place proactive d'ententes de zonage constitue un élément important du plan de préparation du Canada face à la PPA. Avec l'ajout du Japon, le Canada dispose maintenant d'ententes de zonage sur la PPA avec huit marchés : les États-Unis; l'Union européenne; Singapour; Hong Kong; le Vietnam; les Émirats arabes unis; les Philippines; le Japon. Ensemble, ces marchés représentent près de 69 % de la valeur des exportations canadiennes de porc.

Infographies et ressources sur la lucilie bouchère du Nouveau Monde

Le Système canadien de surveillance de la santé animale

Conseil de l'ACVP-CASV – Activités du 2e trimestre et points de discussion

Voies de communication en cas de maladie porcine

L'équipe de direction chargée de la PPA a demandé à chaque organisation d'établir une voie de communication stable et à long terme dans le cadre du Guide des communications en situation d'urgence. Au cours des discussions, il est apparu clairement que les vétérinaires étaient nettement sous-représentés dans les voies de communication existantes, alors qu'on accordait une beaucoup plus grande attention à la transmission de l'information sur la PPA au Conseil canadien du porc et au Conseil des viandes du Canada.

Christine Pelland, qui représente l'ACVP-ACSV au sein de l'équipe de direction chargée de la PPA, a fait remarquer que les vétérinaires comptent parmi les premiers professionnels vers lesquels l'industrie se tournerait lors d'un crise sanitaire nationale due à une maladie porcine. C'est pourquoi une communication plus rapide et plus directe avec l'ACVP-ACSV en cas de PPA ou de toute autre maladie animale exotique renforcerait la préparation du Canada. L'ACVP-ACSV est bien placée pour diffuser rapidement l'information aux vétérinaires partout au Canada.

À cette fin, l'administratrice de direction de l'ACVP-ACSV agira comme personne-ressource principale, tandis que le président et le vice-président seront désignés comme personnes-ressources secondaires, et leur désignation sera mise à jour chaque année.

Utilisation de produits à base de plasma porcin dans l'alimentation des porcs

Le conseil d'administration de l'ACVP-ACSV a discuté du risque de contamination des troupeaux associé à l'utilisation de plasma porcin dans l'alimentation animale et des mesures que l'association pourrait prendre pour réduire ce risque.

Le plasma porcin est largement utilisé dans les aliments destinés aux porcs. Lorsqu'il est correctement soumis à un traitement thermique, les agents pathogènes devraient être neutralisés. La principale préoccupation réside dans la contamination croisée dans les usines d'aliments du bétail, car ce plasma est également utilisé dans les aliments destinés à d'autres espèces animales. Aucun mécanisme réglementaire simple ne permet d'en restreindre l'utilisation. À notre connaissance, l'ACIA ne peut justifier une interdiction sur la base des connaissances scientifiques existantes. Toute mesure d'application des règles devrait donc passer par les transformateurs ou par le programme PigSAFE.

Dans le cadre du programme de compartimentation relatif à la PPA, l'utilisation de plasma dans l'alimentation est déjà interdite. Une optionconsisterait à élaborer des lignes directrices à l'intention des producteurs qui continuent d'utiliser du plasma. La question demeure inscrite au plan d'action du conseil d'administration de l'ACVP-ACSV afin d'en assurer le suivi et la prise en considération.

Lignes directrices sur l'utilisation judicieuse des antimicrobiens chez les porcs

Firstline est une application de gestion responsable des antimicrobiens à l'intention des vétérinaires qui fournit rapidement des recommandations thérapeutiques fondées sur des données probantes pour plusieurs espèces. Élaborée grâce à des partenariats nationaux entre les milieux vétérinaire et universitaire, elle met à la disposition des cliniciens des lignes directrices à jour sur l'utilisation des antimicrobiens (UAM), des algorithmes thérapeutiques et des recommandations en matière de gestion responsable des antimicrobiens afin de favoriser une utilisation efficace et responsable de ces médicaments dans la pratique. Le conseil d'administration de l'ACVP-ACSV a contribué à la compilation des données sur les porcs, qui ne sont pas encore accessibles dans l'application Firstline. L'Association canadienne des vétérinaires (ACMV) attend un nouveau cycle de financement pour

(SCSSA) a ajouté une nouvelle rubrique à la page publique du Réseau sur les maladies à transmission vectorielle, consacrée à la lucilie bouchère du Nouveau Monde (LBNM).

Vous trouverez ici les ressources et infographies disponibles concernant la LBNM: https://cahss.ca/cahss-networks/vector-borne-diseases?l=fr-CA

Webinaires de l'ACVP-CASV
Le lien vers l'enregistrement se trouve dans la section réservée aux membres du site de l'ACVP-CASV https://www.casv-acvp.com/. Cliquez sur « More » dans le coin supérieur droit de la page d'accueil, puis sélectionnez « Login ». Le mot de passe du site réservé aux membres est CanSwine (respectez la casse minuscules/majuscules). Vous y trouverez la liste de tous les webinaires enregistrés. Une fois que vous aurez visionné le webinaire, informez-en Susan Fitzgerald au susan.tfio@bell.net afin qu'elle puisse vous donner votre certificat de formation continue.

Publicité dans le bulletin de l'ACVP-CASV
La lettre d'information de l'ACVP-CASV est envoyée chaque semaine à 170 membres de l'association.

Si vous êtes intéressé à publier ici, veuillez contacter Susan Fitzgerald au bureau de l'ACVP-CASV à susan.tfio@bell.net, 519-787-4322

soutenir les activités liées à l'utilisation des antimicrobiens (UAM) et à l'antibiorésistance (RAM). Sous réserve de l'obtention de ce financement, l'ACMV pourrait intégrer les données sur les porcs dans l'application. Entre-temps, les données sur les porcs ont été affichées dans la section réservée aux membres du site Web de l'ACVP-ACSV. **Cliquez ici** pour accéder au fichier Excel contenant les données sur les porcs. Cette ressource pourrait s'avérer utile aux vétérinaires qui amorcent une pratique en médecine porcine.

Bourses de l'ACVP-ACSV destinées aux étudiants en médecine vétérinaire

L'ACVP-ACSV offre des bourses aux étudiants en médecine vétérinaire afin de couvrir leurs frais de déplacement et d'hébergement, ce qui leur permet d'acquérir de l'expérience en médecine porcine en participant à des congrès et en faisant des stages. Le montant total des bourses offertes est de 15 000 $ tous les deux ans, au cours des années paires (2026, 2028, 2030, etc.).

Les bourses visent les objectifs suivants :

- Favoriser la formation d'étudiants en médecine vétérinaire souhaitant faire carrière dans l'industrie porcine;
- Offrir un soutien financier à des projets nécessitant la participation rémunérée d'étudiants en médecine vétérinaire. Ces projets doivent avoir un caractère appliqué et être jugés pertinents pour la médecine porcine;
- Offrir un soutien financier pour les frais de déplacement et d'hébergement afin de permettre aux étudiants d'acquérir ou d'approfondir leur expérience en médecine porcine grâce à des congrès et à des stages;
- Soutenir d'autres activités favorisant l'entrée des étudiants dans le domaine de la médecine vétérinaire porcine ou l'élargissement de leur expérience dans ce secteur.

Dans le cadre du présent cycle de financement, quatre bourses pouvant atteindre 3 000 $ ont été attribuées à :

- Yan-Ru Chen, Atlantic Veterinary College;
- Rose Anne Del Pilar, University of Saskatchewan
- Emily Tulk, University of Calgary
- Alex Wang, Atlantic Veterinary College

Mise à jour concernant la reclassification des antimicrobiens par la DMV

Dans le cadre des mesures prévues par le Plan d'action pancanadien sur la résistance aux antimicrobiens, et en réponse au rapport du Bureau du vérificateur général du Canada, Santé Canada a entrepris de réviser le document de 2009 sur la catégorisation des antimicrobiens. Un projet de révision de la classification des antimicrobiens a été publié en 2025 pour consultation publique. L'ACVP-ACSV a formulé des commentaires sur cette version provisoire et elle est confiante que ses commentaires ont été pris en considération.

Santé Canada propose maintenant les changements suivants :

- Tétracyclines : La classe est désormais divisée entre les médicaments de première et de deuxième génération.
    - Les molécules de première génération (chlortétracycline, oxytétracycline et tétracycline) demeurent dans la catégorie III en raison de leur utilisation limitée en médecine humaine.
    - Les molécules de deuxième génération (doxycycline et minocycline) passent à la catégorie II.
    - Cette distinction répond à la principale préoccupation liée à la gestion responsable des antimicrobiens.
- Phénicols : Ils demeurent dans la catégorie III, mais la liste provisoire Can-AWaRe de Santé Canada propose de classer le chloramphénicol parmi les antimicrobiens de réserve.
- Orthomycines (avilamycine) — Ces produits sont désormais classés dans la catégorie III.
- Macrolides et aminosides : Ils ne seront pas reclassés de la catégorie II à la catégorie I, malgré les pressions exercées par les intervenants du secteur de la santé humaine.

- Clavamox, virginiamycine et bacitracine : Aucun changement; ils demeurent dans les catégories qui leur avaient été attribuées dans la classification de 2009.

La publication officielle de cette mise à jour sur le Web est prévue pour le troisième ou le quatrième trimestre de 2026.

Signatures électroniques sur les certificats d'exportation

À l'automne 2023, le conseil d'administration de l'ACVP-ACSV a envoyé une lettre à la D[re] Mary-Jane Ireland, de l'ACIA, exhortant l'Agence à accepter les signatures électroniques sur les certificats d'exportation. Dans sa réponse, la D[re] Ireland a indiqué que l'ACIA travaillait à la mise en œuvre des signatures électroniques pour chacune des séries de certificats d'exportation. Les certificats d'exportation pour les équidés et les bovins permettent maintenant l'utilisation de signatures électroniques. En avril, le conseil d'administration de l'ACVP-ACSV a envoyé une lettre de suivi à la D[re] Mary-Jane Ireland, de l'ACIA, afin d'obtenir une mise à jour sur les progrès réalisés en vue d'autoriser les signatures électroniques sur les certificats d'exportation.

***

Susan Fitzgerald au nom du Conseil d'administration de l'ACVP-CASV.